

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 23 avril 2009.

Section du dépôt légal

Mémoires, avis et autres publications

[[Imprimer cette page](#)]

ARCHIVES : 1996 - 1997

[2008-2009](#) | [2007-2008](#) | [2006-2007](#) | [2005-2006](#) | [2004-2005](#) | [2003-2004](#) | [2002-2003](#) | [2001-2002](#) |
[2000-2001](#) | [1999-2000](#) | [1998-1999](#) | [1997-1998](#) | [1996-1997](#) |

Plateforme scientifique et technologique

2 février 1997

INTRODUCTION

PREMIER ÉNONCÉ : LA FORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE EST À LA BASE DU DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE.

DEUXIÈME ÉNONCÉ : LA PROMOTION, L'ANIMATION ET LA DIFFUSION SONT DES MESURES DE SOUTIEN ESSENTIELLES AU DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES.

TROISIÈME ÉNONCÉ : LA RECHERCHE ET LE TRANSFERT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AU COLLÉGIAL SONT DES OUTILS INDISPENSABLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE QUÉBÉCOIS.

CONCLUSION

La plateforme scientifique et technologique de la Fédération des cégeps découle d'une orientation que l'on retrouve dans le document *Nouvelles technologies de l'information et des communications : orientations et plan d'action 1996-1997*, adopté lors de l'assemblée générale de la Fédération qui s'est tenue les 15 et 16 mai 1996.

La plateforme a été préparée par un comité présidé par M. Bernard Lachance, directeur général du Collège de Bois-de-Boulogne, et composé des personnes suivantes :

M. Jocelyn Benoit	M. Denys Larose
Directeur général	Directeur général
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep de Sainte-Foy

M. Paul Bourbeau
Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme

M^{me} Chantal Provost
Conseillère en développement
Fédération des cégeps

M^{me} Francine Forget
Adjointe au président-directeur général
Fédération des cégeps

M. Patrick Woodsworth
Directeur général
Dawson College

INTRODUCTION

Le Québec, comme l'ensemble des pays industrialisés, est en pleine mutation. Il doit faire face à des changements qui s'imposent à un rythme accéléré : l'avènement de la société de l'information, le développement des sciences et des technologies, la mondialisation des marchés et la transformation de l'emploi sont de ce nombre. Ces changements ont des répercussions économiques, sociales et technologiques que la société québécoise doit prendre en compte. Elle doit s'assurer que les citoyens et les citoyennes acquièrent à l'école les connaissances et les compétences qui leur permettent de contribuer activement aux changements qu'ils sont appelés à vivre.

Dans ce monde en constante transformation, l'école, et particulièrement les établissements d'enseignement supérieur que sont les cégeps, ont un rôle essentiel à jouer. En effet, les cégeps préparent les étudiants, jeunes et adultes, aux nouvelles réalités sociales en leur transmettant des habiletés fondamentales - développement de compétences intellectuelles, capacité d'analyse, de synthèse, de jugement critique, habiletés relatives à la communication et aux relations sociales, résolution de problèmes, connaissance de méthodes de travail intellectuel, etc. Ils leur offrent des programmes de formation de qualité et leur permettent de s'inscrire dans un processus de formation continue.

Établis dans toutes les régions du Québec, les cégeps — leur mission de base et plusieurs activités qu'ils mènent le confirment — sont des agents de promotion et de diffusion de la culture scientifique et technologique. Ils jouent aussi un rôle important auprès des entreprises. Ils assurent le perfectionnement de la main-d'œuvre québécoise et mettent divers services à la disposition des entreprises. Les centres collégiaux de transfert de technologie, par leurs activités de recherche et l'aide technologique qu'ils apportent, enrichissent la contribution des cégeps au développement des entreprises. Et, aspect non négligeable, leurs activités ont des retombées significatives sur la formation technique.

L'école a donc un rôle de premier plan dans le développement d'une culture scientifique et technologique, et plus encore depuis l'avènement des nouvelles technologies. Pour la Fédération des cégeps, il apparaît important de réaffirmer l'apport considérable des cégeps en cette matière au moment où le gouvernement prépare la politique scientifique et technologique du Québec.

PREMIER ÉNONCÉ : LA FORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE EST À LA BASE DU DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE.

Premier lieu de contact avec le monde scientifique et technologique, les établissements d'enseignement ont la responsabilité de faire découvrir les sciences et les technologies aux étudiants et aux étudiantes, et de soutenir leur intérêt à cet égard. Les cégeps assurent la consolidation des acquis du primaire et du secondaire. Ils forment des technologues et deviennent souvent un tremplin pour la poursuite d'études universitaires scientifiques.

Une formation en continuité

Dans le domaine scientifique et technologique, comme dans les autres matières, les cégeps sont d'avis que des profils de sortie doivent être définis pour chaque étape de la formation. Les compétences fondamentales doivent être clairement établies pour chaque étape de formation afin que la formation soit envisagée dans la perspective d'un continuum. Ainsi, chaque ordre d'enseignement est le prolongement du précédent, ce qui favorise une meilleure harmonisation. À ce sujet, la Fédération réaffirme sa position, présentée dans son mémoire à la Commission des États généraux sur l'éducation, sur l'importance *d'envisager l'ensemble du parcours scolaire de l'élève dans la perspective d'un continuum*, et sur l'établissement de

profils de sortie clairs (2) pour chaque étape de la formation.

Une pédagogie adaptée aux sciences et aux technologies

Une pédagogie adaptée aux sciences et aux technologies doit être développée pour chaque ordre d'enseignement. L'école doit amener les étudiantes et les étudiants à s'intéresser davantage à ces matières, et plus particulièrement au secondaire, car c'est souvent à cette étape qu'ils se passionnent ou perdent tout intérêt pour les sciences. À cet égard, le rôle du personnel enseignant est majeur. Parce qu'il est en relation étroite avec les étudiants, il a la responsabilité de leur apprendre le goût de l'effort et de les amener notamment à développer une pensée critique face à la science et à la technologie.

Les cégeps utilisent déjà une pédagogie adaptée aux sciences et aux technologies, basée sur l'expérimentation. Les activités en laboratoire, les stages en milieu de travail et l'alternance travail-études sont des mesures qui permettent aux étudiants et aux étudiantes d'appliquer des concepts théoriques, de valider leur choix de carrière scientifique ou technologique et de bien se préparer au marché du travail.

Dans les cégeps, l'adaptation des programmes scientifiques et technologiques aux nouvelles réalités de la société amène le personnel enseignant à se perfectionner de façon continue et, par le fait même, à apporter les ajustements nécessaires à leurs pratiques pédagogiques. Les travaux de recherche menés par les chercheurs et les chercheuses des cégeps sont une autre source importante de développement professionnel pour le personnel enseignant du collégial.

Un défi : l'autoroute de l'information

L'implantation des nouvelles technologies de l'information et des communications (N.T.I.C.) représente un défi majeur pour le monde de l'éducation parce que ces technologies font appel, entre autres, à des approches pédagogiques différentes. Les cégeps comptent profiter de ces nouveaux moyens de communication pour enrichir davantage la formation qu'ils donnent.

Ils ont déjà entrepris le virage de l'autoroute de l'information en adoptant un plan d'action qui les oriente dans l'implantation des N.T.I.C. Par ce plan, ils veulent que les compétences liées à la maîtrise progressive des N.T.I.C. soient intégrées aux programmes d'études et harmonisées avec les objectifs de ces programmes; que le développement et l'adaptation de contenus propres au collégial soient une priorité dans les orientations gouvernementales; et que des projets de recherche et d'expérimentation pédagogiques des N.T.I.C. soient soutenus par le gouvernement.

Orientations

Les cégeps et leur fédération s'engagent à :

- poursuivre leur rôle essentiel dans le développement d'une culture scientifique et technologique auprès des étudiants et des étudiantes, jeunes et adultes;
- intensifier les liens entre les établissements des différents ordres d'enseignement pour favoriser la continuité de la formation, tel qu'ils l'ont proposé à la Commission des États généraux sur l'éducation, et pour s'assurer que le processus d'harmonisation est adéquat;
- poursuivre leurs actions de représentation auprès des divers organismes, des entreprises du secteur privé et des divers paliers de gouvernement, pour que les cégeps exercent pleinement leur rôle majeur en matière de développement scientifique et technologique;
- encourager les activités de recherche pédagogique en matière scientifique et technologique dans les établissements, notamment par la mise en commun de leurs ressources.

Les cégeps sont d'avis que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour les soutenir dans leur démarche. C'est pourquoi ils demandent :

- que les divers paliers de gouvernement reconnaissent le rôle essentiel que jouent les cégeps dans le développement d'une culture scientifique et technologique;
- que le gouvernement laisse aux établissements d'enseignement l'autonomie nécessaire pour qu'ils effectuent les changements appropriés afin de continuer de répondre adéquatement aux besoins de leurs différentes clientèles en matière scientifique et technologique;
- que le gouvernement, par sa politique scientifique et technologique et par ses orientations en matière de nouvelles technologies, s'assure d'une implantation harmonisée des nouvelles technologies dans tout le réseau de l'éducation;
- que le ministère de l'Éducation continue de soutenir les collèges dans la réalisation de projets de recherche pédagogique et qu'il favorise le développement d'approches pédagogiques liées aux sciences et aux technologies.

DEUXIÈME ÉNONCÉ : LA PROMOTION, L'ANIMATION ET LA DIFFUSION SONT DES MESURES DE SOUTIEN ESSENTIELLES AU DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES.

Les cégeps contribuent au rayonnement des sciences et des technologies dans la population en général, de diverses façons : d'abord, par leur mission première de formation; ensuite, par les activités complémentaires qu'ils organisent; et finalement, par l'offre de services variés aux communautés régionales, qui se situe dans le prolongement même de leur mission.

Des activités complémentaires liées aux sciences et aux technologies

Les cégeps considèrent que *leur mission de formation dépasse le cadre strict des programmes et vise le développement intégral de la personne*. En ce sens, ils organisent des activités scientifiques et technologiques complémentaires à la formation. Les clubs de sciences des collèges et le concours scientifique et technique *Science, on tourne!*, organisé par la Fédération des cégeps en collaboration avec de nombreux partenaires et soutenu par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, en sont des exemples remarquables. Les cégeps entendent poursuivre la tenue de ce genre d'activités essentielles à la promotion des sciences et des technologies auprès des étudiants et des étudiantes.

Des activités scientifiques et technologiques pour la communauté

Les cégeps ont aussi établi des liens solides avec leur communauté, en matière scientifique et technologique, par l'aide technique, la recherche et le soutien qu'ils offrent aux entreprises et par la programmation de loisirs scientifiques et technologiques à l'intention de la population. Ces activités font des cégeps des agents de diffusion d'une culture scientifique et technologique dans leur communauté respective.

Ils croient qu'ils devraient être des lieux de diffusion de cette culture encore plus importants pour trois principales raisons : ils sont implantés dans toutes les régions du Québec; ils sont des lieux de rassemblement importants dans leur communauté; et ils ont des ressources humaines et physiques dans ce domaine. Les cégeps souhaitent donc être reconnus comme des carrefours scientifiques et technologiques régionaux. D'ailleurs, lors de la Conférence socioéconomique sur les technologies de l'information et des communications en éducation, en janvier dernier, ils se sont dits prêts à mettre sur pied des centres d'accès aux N.T.I.C. à l'intention de la population, si le gouvernement manifestait sa volonté de créer de tels centres sur une base locale ou régionale.

Orientations

Les cégeps et leur fédération s'engagent à :

- soutenir l'organisation d'activités scientifiques et technologiques dans les établissements;
- promouvoir les carrières scientifiques et technologiques en partenariat avec le gouvernement et les entreprises;
- poursuivre, en collaboration avec leurs différents partenaires, la production d'outils pédagogiques de diffusion scientifique et technologique, en français ou multilingues;
- mettre sur pied des centres d'accès aux N.T.I.C. à l'intention de la population, si les orientations gouvernementales vont en ce sens;
- poursuivre l'organisation du concours scientifique et technique *Science, on tourne!* et s'associer à certaines activités nationales de promotion scientifique et technologique.

Les cégeps demandent au gouvernement :

- de les reconnaître, sur une base régionale, comme des lieux de diffusion d'une culture scientifique et technologique;
- de les soutenir pour la mise en place de centres d'accès aux N.T.I.C. à l'intention de la population;
- d'encourager le partenariat entre les différents acteurs, et plus particulièrement entre les entreprises et les cégeps, pour soutenir l'établissement de mesures favorisant le développement d'une culture scientifique et technologique au Québec;
- d'investir dans la production et la diffusion de logiciels, de didacticiels et d'autres outils pédagogiques en français ou multilingues, et d'encourager la commercialisation de ces outils de diffusion scientifique et technologique, plus particulièrement dans la francophonie canadienne et internationale.

TROISIÈME ÉNONCÉ : LA RECHERCHE ET LE TRANSFERT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AU COLLÉGIAL SONT DES OUTILS INDISPENSABLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURSHIP TECHNOLOGIQUE QUÉBÉCOIS.

Les cégeps contribuent à l'émergence de l'entrepreneurship québécois. Ils réalisent, en partenariat avec les entreprises, des activités de recherche scientifique et technologique qui assurent leur développement. Ils sont ainsi des acteurs indispensables au développement régional.

Des centres collégiaux de transfert de technologie pour soutenir les entreprises

Il y a, dans le réseau collégial, vingt centres de transfert de technologie œuvrant dans un secteur d'activités particulier de l'économie québécoise. Leur mandat est de mener des activités de recherche appliquée, d'aide technique, d'information à l'entreprise et d'animation du milieu, afin de contribuer à la réalisation de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles et à leur diffusion. Pour promouvoir leurs activités et continuer à se développer, les centres se sont regroupés pour former le réseau trans-tech.

Les centres collégiaux de transfert de technologie favorisent le rapprochement entre les cégeps et les entreprises. Les liens qu'ils ont tissés avec elles permettent d'actualiser les programmes de formation technique en fonction des nouvelles réalités sociales et des besoins du marché du travail. Les centres sont aussi une source de perfectionnement continu pour les enseignants et les enseignantes qui participent à leurs activités, tout en ayant des retombées significatives sur l'enseignement collégial. Depuis leur création, ils ont offert quelque 200 stages et créé plus de 500 emplois pour les étudiants et les étudiantes.

Des services aux entreprises

Les cégeps interviennent dans les entreprises, notamment en analysant les besoins en ressources humaines et en formation. Pour aider les entreprises dans leur développement organisationnel et pour améliorer, entre autres, les processus d'administration et de gestion, ils leur proposent diverses mesures. Les cégeps mettent également leur expertise à la disposition des entreprises pour les soutenir dans leur développement technologique.

Des activités pour favoriser l'émergence de l'entrepreneurship technologique

D'autres activités sont mises de l'avant par les cégeps pour encourager l'émergence de l'entrepreneurship. Les clubs de jeunes entrepreneurs qui visent à appuyer l'émergence de l'entrepreneurship technologique, ou encore le *Concours d'excellence Devenez entrepreneur-e*, organisé par la Fédération des cégeps et de nombreux partenaires, sont des mesures de soutien aux personnes dans leur démarche de démarrage d'entreprise. Les cégeps entendent poursuivre leurs efforts en ce sens.

Orientations

Les cégeps et leur fédération s'engagent à :

- maintenir et développer les activités des centres collégiaux de transfert de technologie;
- intensifier l'établissement de liens avec les entreprises;
- soutenir les chercheurs des cégeps dans la réalisation de leurs projets de recherche technologique;
- appuyer l'émergence de l'entrepreneurship technologique québécois par le biais de leurs services aux entreprises et par l'organisation d'activités qui concourent à cet objectif;
- soutenir les initiatives en entrepreneurship technologique, notamment par le biais du *Concours d'excellence Devenez entrepreneur-e*.

Les cégeps demandent au gouvernement :

- de maintenir les programmes d'aide à la recherche scientifique et technologique pour les chercheurs des cégeps;
- de continuer à soutenir les centres collégiaux de transfert de technologie;
- d'encourager, par diverses mesures, les entreprises à développer davantage le partenariat avec les cégeps;
- de poursuivre ses efforts pour le développement de l'entrepreneurship technologique.

CONCLUSION

Le virage scientifique et technologique, dans le contexte actuel de mondialisation, est une réalité incontournable. Beaucoup de personnes l'ont dit, et les exemples qui le démontrent sont de plus en plus nombreux : les sociétés technologiques sont celles qui préparent et assurent leur avenir. Le Québec doit donc s'engager dans cette voie.

La rareté des ressources oblige le gouvernement à faire les meilleurs choix possible pour assurer le développement scientifique et technologique du Québec. Associer étroitement le réseau de l'éducation à cette démarche nous apparaît comme étant un choix approprié. En vertu de leur mission même et du rôle significatif qu'ils ont joué depuis plus de 25 ans dans toutes les régions du Québec, les cégeps s'imposent comme des partenaires de premier ordre dans la promotion gouvernementale d'une culture scientifique et technologique.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 1996
ISBN 2-89100-105-2
PA-21-96

Fédération des cégeps
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2P 1E7

Téléphone : (514) 381-8631
Télécopieur : (514) 381-2263

Adopté par l'assemblée générale de la
Fédération des cégeps, le 18 octobre 1996

(c) Fédération des cégeps

[\[haut\]](#)